



Accident du travail et erreur medical

Par **bloodymary**, le **27/12/2012** à **00:15**

Bonsoir,

j'ai une question complexe a vous soumettre:

une personne ayant eu un accident du travail en 2009 consolidé avec sequelle en 2010, nous sommes en 2012 bientôt 2013, peut on remettre en cause cet accident du travail en disant que c'est une fraude ou il y a prescription, impossible d'attaquer et aucune represaille pour cette personne?

un hopital a fait une erreur medical, mais il y a juste une radio avec le nom de l'hopital la date, et on voit bien dessus cette erreur medical, mais ayant egaré le reste des documents peut on saisir la justice avec uniquement cette radio?

merci de vos lumières